



CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM333

Validité du 07/02/2019 au 06/02/2020



ACCREDITATION
N 5-0545,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 02/05/2003

Dénomination sociale : SAT FRANCE SARL

Forme juridique : SARL

Capital : 40 000

6 RUE CLÉMENT ADER
ZONE ACTYPOLE
57970 YUTZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THIONVILLE

Téléphone : 03 82 82 34 00

Fax : 03 82 82 62 06

Portable : 06 09 54 86 38

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 448 701 938 00038
Code NACE : 3900Z
Numéro caisse de congés payés : 35878

Responsabilité légale : GLANGE PATRICK CO-GÉRANT
HUBER STEPHEN CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité travaux :
MSIG INSURANCE EUROPE AG F210.19.1434

Responsable Technique : CULJKAR CHRISTOPHE

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
MSIG INSURANCE EUROPE AG F210.19.1434

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2018

Site internet : www.sat-europe.com

E-mail : satfrance@sat-europe.com

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	90	EFF4	12 062 000	CA8
Dans l'activité	84	EFF4	12 062 000	CA8

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Ces secteurs d'activité sont donnés à titre d'information suivant la liste établie en Annexe C de la norme NF X 46-011.

Code / étape*	Secteur d'activité	Date d'attribution**	Date d'échéance
1552	Ouvrages extérieurs de bâtiment Ouvrages intérieurs de bâtiment Installations fixes de traitement de l'amiante Génie civil et terrains amiantifères Installations industrielles Matériel et équipement de transport Niveau d'empoussièrement : 3 - Date maj du D.U. : 06/02/2018	07/02/2017	06/02/2022

* Abréviations : PRE : pré-certification ; PROB : certification probatoire

** ou du plus récent renouvellement

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises", promulguées par l'arrêté interministériel du 14 décembre 2012. En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Le Président de la commission

Richard THOMAS

Le Président de Qualibat

Alain MAUGARD